



# SOURIEZ...VOUS ÊTES FILMÉS



Mercredi 14 octobre, le CHSCT a été convié à une réunion afin de visualiser les différentes orientations des 31 caméras qui seront mises en service à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

L'implantation de ces caméras, qui à la base, étaient de sécuriser le périmètre du site permettent finalement de filmer les salariés, à divers endroits dans l'enceinte de l'établissement.

Phénomène que la CGT avait déjà dénoncé dans son affichage le 16 décembre 2014 en précisant que ce dispositif était similaire aux badgeuses et que ce n'était qu'un deuxième système de flicage.

Le syndicat CGT du CHSCT avait émis un avis défavorable concernant le plan de prévention du 8 janvier 2015 dont l'intitulé du chantier était mentionné de la façon suivante :

« *Fourniture et pose de caméras de vidéo-surveillance. Mise en service.* »

Le syndicat CGT du CHSCT avait indiqué que notre organisation syndicale était contre l'installation et l'implantation de ces caméras.

Lors d'une réunion CHSCT, jeudi 15 janvier 2015, le syndicat CGT du CHSCT avait indiqué que les caméras n'étaient pas justifiées et qu'un système d'alarme suffirait amplement.

Et pour conclure, le syndicat CGT du CHSCT a émis un avis défavorable concernant le plan de sécurisation du site lors de la réunion CHSCT du 10 février 2015.

**Au nom de la sécurisation du site, la Direction privilégie les systèmes de surveillance visant principalement les salariés (badgeuses, tourniquets, chariots géo localisés) plutôt que d'investir dans les conditions de travail, les hausses de salaire et les évolutions de carrière.**

**La CGT**

jeudi 15 octobre 2015